

BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION

En vigueur au 01/03/2025

MONTANT TTC (TVA 20%)

HONORAIRE DE TRANSACTION

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires mentionnées dans le mandat.

TRANSACTION

Prix de vente	MANDAT EXCLUSIF	MANDAT SIMPLE
Jusqu'à 140 000 €	Forfait 6 500 € TTC	Forfait 8 000 € TTC
De 140 001 € - 200 000 €	4,5 % TTC	5,5 % TTC
Au-delà de 200 001 €	4 % TTC	5 % TTC

TRANSACTION VIAGERE

Étude viagère sans mandat 500 euros TTC

Prix de vente	MANDAT EXCLUSIF	MANDAT SIMPLE
Jusqu'à 200 000 €	8 % TTC	8,5 % TTC
De 200 001 € - 400 000 €	7% TTC	7,5 % TTC
De 400 001 € - 700 000 €	6 % TTC	6,5% TTC
Au-delà de 700 001 €	5 % TTC	5,5% TTC

Honoraire pour les mandats de recherche : 10 000 euros TTC

BARÈME DES HONORAIRES GESTION LOCATIVE

HONORAIRE DE LOCATION

1/ Bail d'habitation (soumis à la loi du 06 juillet 1989 et dans la limite du plafonnement prévu par le décret d'application n°2014-890 du 01 août 2014)

1-1 CHARGE PROPRIÉTAIRE (Intégralement déductible des revenus fonciers)

Honoraires des visites, constitution du dossier et rédaction du bail :

- Zone tendue 10 € TTC / m² de surface habitable
- Zone libre 8 € TTC / m² de surface habitable
- Frais d'état des lieux d'entrée : 3 € TTC / m² de surface habitable

1-2 CHARGE LOCATAIRE

Honoraires des visites, constitution du dossier et rédaction du bail :

- Zone tendue 10 € TTC / m² de surface habitable
- Zone libre 8 € TTC / m² de surface habitable
- Frais d'état des lieux d'entrée : 3 € TTC / m² de surface habitable

2/ Bail pour un emplacement de garage, de box, de stationnement : 130 € TTC par partie

HONORAIRE DE GESTION (Charge unique du propriétaire : Intégralement déductible des revenus fonciers)

1/ Honoraire de gestion (sur montant des encaissements) : **6 % TTC**

Inclus

- * Gestion et suivi des travaux de rénovation et d'entretien,
- * Gestion des sinistres assurances expertises,
- * Accès extranet espace personnel,
- * Frais administratifs et débours.

2/ Options :

- * Aide au calcul fiscal des revenus fonciers : 80 € TTC
- * GLI : 2,5 % TTC
- * Représentation Assemblée Générale : 200 € TTC
- * Restitution du dossier en cours de mandat : 200 € TTC
- * Vacation horaire : 90 € TTC

HONORAIRE BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Honoraires de recherche et sélection de locataire, constitution et étude du dossier de candidature, rédaction du bail commercial ou professionnel :

- * A la charge du preneur 15% HT du montant du loyer annuel HT
- * A la charge du bailleur 15% HT du montant du loyer annuel HT

Avenant au bail commercial :

- * A la charge du preneur Forfait de 450€ TTC
- * A la charge du bailleur Forfait de 450€ TTC